CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E188369** **VALABLE JUSQU'AU** **06/07/2027**

ÉDITÉ LE 27/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/04/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MANOSQUE 883547515RCS MANOSQU

Siret : 883 547 515 00022

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 9301834

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146468156

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146468156

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : EPSI

286 AVENUE FREDERIC MISTRAL
04100 MANOSQUE

Téléphone : 04 13 37 83 78 **Fax :**

Portable : 06 64 11 70 62

Responsabilité légale :
ARGANT JEREMY PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.epsi-services.fr

E-mail : contact@epsi-services.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 540 821 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	5	23/05/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/04/2026 09:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.